

# RÉUSSIR SA PLANTATION : une étape décisive

## Comment s'organiser pour planter

- La préparation du terrain
- Le stockage des plants
- Les paillages biodégradables
- Les racines nues et les godets
- L'habillage
- Les protections contre le gibier
- Les écueils à éviter

## Démonstration en deux temps

### Plantation sur le terrain

Début à 14h30

- Les applications techniques
- Les questions posées

### En salle communale

- Les aides à la plantation
- Questions réponses

# DÉMONSTRATIONS DE PLANTATIONS 2019

Givrand  
Sainte-Hermine  
Beaurepaire

**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE

DÉMONSTRATION  
DE PLANTATIONS

Trouver le site plus facilement en suivant  
les panneaux **DÉMONSTRATION HAIE BRISE-VENT**  
à partir du centre bourg.



# Sites de démonstration - début à 14h30

## CONTACTS

### **LUNDI 2 DÉCEMBRE 2019**

COMMUNE DE GIVRAND

Lieu : Stade municipal

*De la mairie, prendre la direction de Saint Gilles, faire 140 m, tourner à droite « Rue de l'École ». Faire 150 m pour arriver au stop et prendre à droite « Rue de la Rousselière ». Enfin au rond-point, prendre à droite, parking à côté de la salle des fêtes.*

Yoann TERRIEN : 02 51 36 81 00

Emmanuel MONTAILLER : 02 51 36 83 17

### **MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019**

COMMUNE DE SAINTE-HERMINE

Lieu : Espace Pierre Mêmes

*Du rond-point du centre bourg, prendre la direction de Bournezeau (D 948).*

*Faire 50 m et tourner à gauche « Chemin de la Corderie ». Parking à 150 m à proximité de l'aire de jeux.*

**Chambre d'agriculture Pays de la Loire**

**21 boulevard Réaumur**

**85013 LA ROCHE-SUR-YON Cedex**

### **JEUDI 5 DÉCEMBRE 2019**

COMMUNE DE BEAUREPAIRE

Lieu-dit : Les Bruyères

*Du bourg de Beaurepaire, prendre la direction de Bazoges-en-Paillers (D 23). Faire 1,9 km après le rond-point du contournement. Enfin, tourner à gauche au village « Les Bruyères ». Parking dans l'exploitation.*

**Nous vous remercions de diffuser  
cette information largement  
à toutes les personnes intéressées  
dans votre commune.**

